

saison 2024-2025

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/16^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 2/03/2025

FÉMININES

5877001	AVON HB	-	CLAMART HB	5892012
5877009	CLAYE-SOUILLY SHB	-	VILLEMOMBLE HB	5893055
5877037	USM VILLEPARISIS	-	AULNAY HB	5893009
5878031	PLAISIR - LES CLAYES HB	-	VILLIERS EC	5894035
5892009	COM BAGNEUX	-	HB AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	5895020
5892010	BOIS-COLOMBES SP.	-	ES SUCY	5894029
5892014	COURBEVOIE HB	-	AC BOBIGNY	5893013
5892024	CSM PUTEAUX	-	HBC GAGNY	5893002
5892045	ISSY-PARIS HAND	-	AAS SARCELLES / VILLIERS-LE-BEL HB	5895065
5893001	AS BONDY	-	USJM HB MITRY-MORY	5877021
5893022	MONTFERMEIL HB	-	HANDBALL BOUCLE DE SEINE 78	5878046
5893053	HBC ROMAINVILLOIS	-	CSA KREMLIN-BICÊTRE	5894005
5894001	US ALFORTVILLE	-	AS MEUDON	5892020
5894004	US IVRY	-	CERGY HB	5895062
5895001	COM ARGENTEUIL	-	ENT. VALLÉE SUD 92	5892005
5895036	FB2M HB	-	USM MALAKOFF	5892019

RAPPELS

Règle de participation

Toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z